



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Inflation alimentaire : échec du panier, il faut partager !

Question écrite n° 11006

Texte de la question

M. Damien Maudet interpelle M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les mesures permettant de lutter contre l'inflation des produits alimentaires. « Le panier anti-inflation c'est bien, mais moi je ne mange pas d'éponges ! Tellement de produits que l'on ne consomme pas ! ». Depuis 2021, le pays subit une forte hausse de l'inflation sur tous les domaines économiques, en particulier sur les produits agricoles et alimentaires. Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 13,7 % en juin 2023, après +14,3 % en mai. Les Français sont littéralement asphyxiés par cette inflation. Les industriels, notamment de l'agro-alimentaire, respirent bien. Très bien même : les profits ont explosé, en témoigne, entre le dernier trimestre 2021 et le premier trimestre 2023, le taux de marge des industries agroalimentaires qui est passé de 28 % à 48 %, soit une augmentation de 71 % du taux de marge en un an et demi. Résultat, une hausse des profits records : entre les premiers trimestres 2022 et 2023, les profits bruts de l'industrie agro-alimentaire ont plus que doublé, passant de 3,1 milliards d'euros à 7 milliards, soit une hausse de 132 % sur un an. Face à cela, M. le ministre a « courageusement » demandé aux industriels et commerciaux de « faire un effort » et demandé que soit mis en place un panier anti-inflation, en invitant distributeurs et industriels à « faire leur part du chemin ». Aussi, M. le ministre a laissé à chaque enseigne la liberté de dresser son panier et les produits sur lesquels elles fourniraient des efforts. Quel en est le résultat ? Mitigé. En effet, selon une étude du Credoc dévoilée en mai 2023, 16 % des Français avouent se priver de nourriture. Une part qui a augmenté de 4 points en six mois seulement. Pour les associations, le constat est de même. Pour les défenseurs des consommateurs, Familles Rurales « cette opération n'a pas tenu ces promesses ». Pire, il semblerait que les supermarchés liquident en priorité leur malbouffe. Des offres commerciales ont bien été proposées, mais pas sur les produits les plus sains pour la santé. Ainsi, dans plusieurs enseignes de grande distribution, des tarifs promotionnels ou des prix réduits ont été appliqués sur des sodas très connus, des produits chargés en sucres ou gras saturés, ce qui va à l'encontre des préconisations du PNNS (Plan national nutrition santé) établi par le même gouvernement. Familles Rurales a établi un panier de produits accessibles mais respectant les saisonnalités et le PNNS. [Exemples de produits du panier : bananes, pommes, carottes, oranges, lentilles vertes, pain, pâtes, riz, farine, pommes de terre, lait, comté, filet de poulet, lieu noir...]. Le coût total de ce panier, lui, a augmenté de 2,7 % entre février et avril 2023 et de 15,9 % sur un an, entre avril 2022 et avril 2023. En parallèle, les achats alimentaires des ménages atteignent des niveaux historiquement bas. En témoigne cette analyse de l'Insee, qui démontre que la consommation alimentaire des ménages a chuté de 17 % en un an et demi, dans un contexte de flambée des prix. Du jamais vu depuis au moins cinquante ans. M. le ministre, qui sait la difficulté à nourrir des enfants, a dit sur France 2 : « J'essaie d'être juste, de faire attention à ce que les prix baissent pour le consommateur. Parce que j'ai moi-même une famille nombreuse, j'ai quatre enfants à nourrir » et qu'il avait lui-même acheté « beaucoup de paquets de pâtes ». Mais les parents ne peuvent se contenter d'acheter uniquement des paquets de pâtes ! Aussi, avec le Gouvernement, M. le ministre passe des jours entiers à faire des leçons sur la République. Mais où est la République lorsque les Français peinent à s'acheter de quoi manger, peinent à vivre de leur travail, alors que dans le même temps, les plus riches du pays ont vu leur fortune croître de plus 130 milliards entre 2022 et 2023. Alors que les plus riches du pays ont vu leur fortune doubler depuis l'élection d'Emmanuel Macron. Il y a urgence à partager ! À permettre aux Français de nourrir (correctement !) leur famille. Cela passe par un plus vaste blocage des prix, mais aussi, il faut savoir qui paiera

l'addition ? Les Français, avec des économies sur leurs services publics essentiels ? Ou les plus riches avec des impôts exceptionnels de justice ? Quand il s'agit d'imposer deux ans de plus de travail aux Françaises et aux Français, le Gouvernement a recours à la loi et passe même par-dessus le vote des représentants de la nation. Mais quand il s'agit de s'adresser aux industriels, M. le ministre « demande de faire des efforts » et dit que « l'État ne peut pas tout faire ». M. le ministre, quelle suite au panier anti-inflation ? Il lui demande s'il va imposer aux distributeurs et à l'agro-alimentaire une liste de produits qui correspondent au plan national nutrition santé et est-ce que ceux qui s'enrichissent sur l'inflation vont enfin partager.

Données clés

Auteur : [M. Damien Maudet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11006

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 août 2023](#), page 7689

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)